

quelque grande soit-elle, de rappeler à mon honorable ami que durant les neuf années de pouvoir du régime libéral nous sommes éloignés beaucoup plus d'un accord commercial avec notre voisin du sud qu'à aucune autre période de l'histoire, et que l'occasion de conclure un traité de commerce a été rendue plus difficile à cette époque par les barrières tarifaires que les Etats-Unis ont élevées contre notre pays. En faisant cette déclaration je ne critique aucunement nos voisins du sud. Ils fixaient leur propre tarif selon leurs propres désirs, comme ils avaient parfaitement droit de le faire. Je pourrais discourir longuement sur cette attitude, mais je ne veux pas mêler la question de parti à cette discussion. Cependant, je ne puis accepter sans protestation les déclarations de l'honorable député d'Antigonish-Guysborough (M. Duff), car elles ne s'accordent pas avec nos vues et nos sentiments à cet égard.

Après ce qu'a dit le premier ministre l'an dernier sur l'attitude du parti conservateur relativement aux relations commerciales entre le Canada et les Etats-Unis, il n'est pas nécessaire, je crois, de commenter davantage la suggestion de mon honorable ami qui a dit que nous sommes des néophytes, que nous avons changé notre attitude.

Mon honorable ami a fait allusion à une remarque que je faisais l'autre soir quand j'ai dit que la discussion de cette question en ce moment serait peut-être de bonne politique mais contraire à l'intérêt national. La remarque venait à la suite d'une observation de l'honorable député d'Edmonton-Ouest (M. Stewart) et je puis assurer mon honorable ami d'Antigonish-Guysborough et la Chambre qu'en faisant cette déclaration je n'avais aucunement l'intention de juger les motifs des honorables membres de la gauche. C'était bien loin de ma pensée. Je voulais simplement dire que ce n'était pas le moment convenable pour discuter des questions de ce genre, et c'est pourquoi j'ai ajouté que ce n'était pas de bonne politique nationale de le faire.

Mon honorable ami me permettra de lui faire remarquer que je n'ai jamais dit, même par induction, et que je n'ai jamais pensé non plus que nous ne devrions pas indisposer les Etats-Unis. Je n'ai jamais employé le mot "indisposer".

M. DUFF: Je n'ai pas dit que vous l'aviez employé. J'ai dit que le ministre des Chemins de fer (M. Manion) s'en était servi.

L'hon. M. RHODES: Très bien, mais le ministre des Chemins de fer ne faisait que citer une remarque faite par le très honorable chef de l'opposition quand il a été pris à partie pour n'avoir pas fait subir au tarif les modifications que réclamait l'attitude prise par nos voisins du sud.

[L'hon. M. Rhodes.]

L'hon. M. MANION: Et alors qu'il n'y avait aucun traité commercial en perspective.

L'hon. M. RHODES: Quand il n'était pas question de négocier un accord commercial. Mon honorable ami d'Antigonish-Guysborough (M. Duff) laisse entendre que nous avons eu peur. C'est une simple question de bon sens commercial. Je prétends que quand on entame des négociations avec un de ses voisins dans le but, non pas nécessairement de régler des différends, mais de conclure à l'amiable un accord qui sera avantageux aux deux parties, ce serait de la pure folie, sinon de la stupidité, que de dire d'avance ce que l'on va faire. Celui qui agirait ainsi aurait les mains liées, non pas au point de vue du résultat final, mais pour conduire les négociations le plus habilement possible. L'idée primordiale de cette conférence est que nous réunissions, que nous négocions et que nous discutons et je prétends que ce serait faire preuve de bon sens et de prudence commerciale dans ces circonstances que de ne pas chercher à modifier la situation actuelle; on pourra ensuite, après la conclusion heureuse ou malheureuse des négociations discuter cette question. Je n'admets pas que l'on puisse interpréter comme une provocation le fait de demander à cette Chambre de ne pas discuter ce sujet en ce moment-ci et j'espère que mes honorables amis de la gauche n'interpréteront pas comme une provocation la longue explication que je viens de donner parce que je n'en ai pas la moindre idée.

Mon honorable ami a été pas mal loin en prétendant qu'on puisse assimiler à la sienne l'attitude prise par le député de Toronto-Scarborough (M. Harris) dans la résolution qu'il a présentée. Sans vouloir discuter le mérite de la résolution de l'honorable député de Toronto-Scarborough, dont je ne connaissais pas le premier mot avant de l'avoir lue au *Feuilleton*, je ferai cependant remarquer que cette résolution se lit comme suit:

La Chambre est d'avis que le fonctionnement des conventions de commerce conclues durant la Conférence économique impériale qui a eu lieu à Ottawa en 1932, mérite l'approbation de cette Chambre.

Sa résolution a trait au fonctionnement d'un accord commercial existant, ce qui est bien différent de la discussion à l'avance des questions qui feront le sujet de négociations devant être ouvertes à brève échéance. Je ne vois pas quelle ressemblance on peut établir entre les deux résolutions.

Pour des raisons que tout le monde comprendra, je n'ai pas l'intention de discuter le mérite de la résolution qui est actuellement devant la Chambre pas plus que ne tiens à rebattre le terrain parcouru par mon hono-